



COMMUNIQUÉ

30-03-2022

Chats errants : une nouvelle campagne de stérilisation débutera en avril

A compter d'avril et jusqu'à la fin septembre, une nouvelle campagne de stérilisation des chats errants sera réalisée par la Société Protectrice des Animaux (SPA), l'association Nala, Mystic et Compagnie (NMC), la Fondation 30 Millions d'Amis ainsi que les deux cliniques vétérinaires des Tilleroyes et de Pirey. Cela consistera à capturer les chats errants, les transporter chez les vétérinaires, les faire stériliser puis identifier et à les remettre en liberté sur le lieu de capture.

Dans un premier temps, cette campagne se déroulera tout le mois d'avril dans les lieux suivants :

- Quartier Clairs soleils ;
- Quartier Planoise (place Cassin et rue Van Gogh) ;
- Quartier des Chaprais ;
- Quartier des Tilleroyes.

Durant cette période, il est demandé aux propriétaires de faire attention à leurs chats.

La Ville de Besançon rappelle qu'afin de lutter contre les abandons et responsabiliser les maîtres, tous les chats doivent être identifiés, même ceux qui ne vont pas dehors. C'est une manière de protéger autant l'animal que son propriétaire, car un animal identifié a environ 80% de chance de retrouver son maître en cas de perte.

Contacts presse

Partout en France, on constate une augmentation du nombre de chats errants. Ils constituent une population qui ne fait l'objet d'aucune identification/vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire. Ce sont des chats perdus ou abandonnés, suite à un déménagement ou une portée non désirée où chattes et/ou chatons peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou bien grandir dans de mauvaises conditions.

Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux. Souvent non stérilisés, ils se reproduisent d'une façon incontrôlée. En quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Cette surpopulation génère différents problèmes :

- Sanitaire : ces chats souffrent de malnutrition et de maladie ;
- Nuisance : marquage urinaire, miaulements, bagarres, destruction de poubelles ;
- Ethique : faim, froid, violence de certains humains.

Les avantages de la stérilisation (entre autres) :

- Réduction des bagarres, des miaulements, de marquages urinaire/de territoire, de l'agressivité ;
- Moins de contaminations de maladies ;
- Populations stabilisées,
- Diminution des inconvénients des chaleurs (miaulements ou bagarres, marquage...).

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. C'est le meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons.

Cette campagne requiert un investissement considérable des associations. Les personnes qui souhaitent leur venir en aide sont invitées à écrire à : marie-therese.michel@besancon.fr

Contacts

Marie-Thérèse MICHEL

Conseillère municipale déléguée à la condition animale, à la faune et la flore

Mail : marie-therese.michel@besancon.fr

Delphine CLERC - Directrice de la Tranquillité Publique

Tél. 03 81 61 59 18 / Mail : delphine.clerc@besancon.fr